

COVÉA
O B L I G A T I O N S
Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

SOMMAIRE

p. 4 Caractéristiques de l'OPC

Présentation de l'OPC
Changements intervenus et à venir

p. 8 Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Environnement économique
Marchés financiers
Politique de gestion et perspectives
Performances et informations sur l'OPC
Informations réglementaires
Frais et fiscalité

p. 19 Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

p. 22 Rapport Général du Commissaire aux Comptes

p. 27 Résolutions de l'Assemblée Générale

p. 29 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs

p. 31 Comptes de l'exercice

Bilan Actif
Bilan Passif
Comptes de résultat

P. 34 Annexe aux comptes annuels

Règles et méthodes comptables
Affectation des sommes distribuables
Évolution de l'actif et compléments d'information
Inventaire

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC

Société de gestion	COVÉA FINANCE SASU 8 - 12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Dépositaire et conservateur	CACEIS BANK 1-3 place Valhubert - 75013 Paris Établissements en charge de la centralisation des ordres de souscription et rachat CACEIS BANK 1-3 place Valhubert - 75013 Paris Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC) CACEIS BANK 1-3 place Valhubert - 75013 Paris
Commissaires aux comptes	Cabinet DELOITTE & Associés 6 place de la Pyramide – 92908 PARIS-La Défense cedex
Commercialisateurs	COVEA FINANCE SASU (Entité du groupe COVÉA) 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Délégataire	La gestion financière du fonds été confiée à : COVÉA FINANCE SASU 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris La gestion administrative et comptable du fonds, le calcul de la valeur liquidative ont été délégués à : CACEIS FUND ADMINISTRATION Société anonyme, entité spécialisée du groupe CACEIS Siège social : 1-3 place Valhubert 75013 Paris
Conseiller	Néant
Conseil d'Administration de la SICAV	Les informations concernant la composition du Conseil d'Administration ainsi que les activités exercées par les membres de l'organe de direction, lorsqu'elles sont significatives par rapport à celles exercées dans la SICAV, figurent dans le rapport annuel mis à jour une fois par an. Ces informations sont produites sous la responsabilité de chacun des membres cités.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : www.covea-finance.fr

- La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Elle est publiée dans la presse financière.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr.
- Date d'agrément par la COB : 9 juin 1987.
- Date de création de la SICAV : 8 juillet 1987.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA OBLIGATIONS

Code ISIN Actions C : FR000289472

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification «Obligations et autres titres de créance libellés en euro». Il a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à son indice de référence FTSE MTS 5/7 ans, libellé en euros (coupons nets réinvestis). Cet indice obligataire mesure la performance des emprunts d'Etat les plus représentatifs et les plus liquides de la zone Euro dans cette plage de maturité.

Pour établir la stratégie d'investissement, le gérant s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. La construction du portefeuille est de type discrétionnaire. Elle est fonction de la maturité des actifs, de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de taux et enfin des choix sectoriels. Dans cette démarche, il cherche à réduire le risque de crédit par une dispersion des risques en relation avec la notation des émetteurs et la durée de vie des titres.

Le portefeuille de l'OPCVM est composé à hauteur maximale de 100% en obligations et titres de créances privés ou publics, à taux fixe/variable ou indexés sur l'inflation, libellés en euros ou autres devises couverts en euro, émis dans la zone euro ou sur une place de l'OCDE. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 2 à 8.

Dans la limite de 20% de l'actif, des achats pourront porter sur des obligations de notation inférieure à BBB- de catégorie «spéculative», ou des titres non notés sélectionnés par la société

de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de son actif net dans un but de couverture ou d'exposition ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux et de change.

L'OPCVM pourra également avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans une limite maximale de 40% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, de taux, de crédit et/ou de change.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations publiques et privées sur lesquels l'OPCVM est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque

futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA OBLIGATIONS

Code ISIN Actions D : FR0000289480

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification «Obligations et autres titres de créance libellés en euro». Il a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à son indice de référence FTSE MTS 5/7 ans, libellé en euros (coupons nets réinvestis). Cet indice obligataire mesure la performance des emprunts d'Etat les plus représentatifs et les plus liquides de la zone Euro dans cette plage de maturité.

Pour établir la stratégie d'investissement, le gérant s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. La construction du portefeuille est de type discrétionnaire. Elle est fonction de la maturité des actifs, de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de taux et enfin des choix sectoriels. Dans cette démarche, il cherche à réduire le risque de crédit par une dispersion des risques en relation avec la notation des émetteurs et la durée de vie des titres.

Le portefeuille de l'OPCVM est composé à hauteur maximale de 100% en obligations et titres de créances privés ou publics, à taux fixe/variable ou indexés sur l'inflation, libellés en euros ou autres devises couverts en euro, émis dans la zone euro ou sur une place de l'OCDE. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 2 à 8.

Dans la limite de 20% de l'actif, des achats pourront porter sur des obligations de notation inférieure à BBB- de catégorie «spéculative», ou des titres non notés sélectionnés par la société

de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de son actif net dans un but de couverture ou d'exposition ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux et de change.

L'OPCVM pourra également avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans une limite maximale de 40% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, de taux, de crédit et/ou de change.

Le résultat net des actions « D » sera systématiquement distribué. Les plus-values réalisées nettes seront systématiquement réinvesties.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations publiques et privées sur lesquels l'OPCVM est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque

futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

▪ CHANGEMENTS INTERVENUS

- Mise à jour et harmonisation des objectifs de gestion et des stratégies d'investissement ;
- Harmonisation des règles d'évaluations et de comptabilisation des actifs, des profils de risques et de certaines catégories d'actifs ;
- Faculté de recourir aux futures sur devises dans les instruments dérivés ;
- Actualisation du paragraphe « Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs » concernant certaines règles d'évaluation des TCN, conformément au Règlement (UE) 2017/1131 ;
- Ajout de la possibilité de recourir à des obligations callable/puttable et augmentation de la fourchette maximale d'investissement dans des titres intégrant des dérivés à 40% de l'actif net ;
- Mise en conformité du tableau des modalités de souscription/rachat conformément au dernier modèle-type de prospectus de l'instruction AMF 2011-19.

▪ CHANGEMENTS A VENIR

- Harmonisation et évolution des règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs ;
- Augmentation du ratio d'investissement en titres intégrant des dérivés.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de l'activité de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

■ ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2018 a été marquée par la montée des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, dans un contexte de remise en cause du multilatéralisme. Les deux pays se sont lancés dans une série de hausses de droits de douane, avant d'arriver à la fin du mois de novembre à un compromis temporaire. D'un point de vue conjoncturel, l'économie américaine est restée robuste tout au long de l'année, avec un taux de chômage qui a poursuivi sa décrue, et des évolutions salariales plus positives que les années passées. Dans ce contexte, la Réserve Fédérale a poursuivi son resserrement monétaire. En Europe, les éléments politiques ont pris le pas sur les publications économiques, avec les incertitudes que soulève l'issue du Brexit, la fragilisation de la coalition allemande ou encore la formation d'un gouvernement de coalition atypique en Italie. Les données économiques de la zone euro se sont modérées tout au long de l'année, et la croissance paraît désormais plus hétérogène entre les pays. En Chine, le ralentissement de l'activité s'est intensifié sur la deuxième partie d'année. Dans ce contexte, le prix du pétrole Brent a fini l'année en fort repli pour atteindre 53,8 dollars le baril, soit une baisse de 19,5% par rapport à 2017. Le dollar s'est apprécié de 4,5% face à l'euro et atteint 1,14 dollars pour un euro à fin décembre.

Aux **Etats-Unis**, l'activité économique a accéléré, soutenue par l'allègement de la fiscalité pour les ménages et les entreprises. La croissance annuelle du Produit Intérieur Brut (PIB) a atteint, en moyenne, 2,8% sur les trois premiers trimestres de l'année. Le degré d'optimisme des entreprises et des consommateurs s'est maintenu à un niveau très élevé tandis que le taux de chômage a poursuivi sa baisse tendancielle pour s'établir sous les 4% de la population active. Dans un contexte d'inflation encore modérée, et ce malgré une amélioration des gains salariaux sur la deuxième partie d'année, la Réserve Fédérale a maintenu le cap de son resserrement monétaire graduel avec quatre hausses du taux directeur sur l'année. Au plan politique, les élections de mi-mandat ont abouti à un Congrès divisé avec un changement de majorité à la Chambre des Représentants, désormais sous contrôle des Démocrates. En toute fin d'année, l'échec des tractations au Congrès sur le financement du mur à la frontière mexicaine voulu par D. Trump a entraîné une fermeture partielle des administrations fédérales tandis que le déficit public du pays avoisine désormais les 5% du PIB.

En **Zone Euro**, la croissance économique a connu une baisse de régime sur les trois premiers trimestres de l'année pour atteindre 1,6% sur un an. Fait notable, la demande extérieure ne contribue désormais plus à l'activité. Les indicateurs de confiance se sont assez sensiblement modérés pour revenir sur des niveaux qui prévalaient avant 2017, tout comme le cycle industriel, pénalisé en toute fin d'année par les perturbations dans le secteur automobile. Sur le marché du travail, le taux de chômage a continué de refluer dans la plupart des pays. Ce dernier s'établit à 8,1% de la population active tandis que les salaires nominaux ont accéléré tout au long de l'année pour atteindre 2%. Les gains de pouvoir d'achat sont néanmoins restés faibles en raison de la remontée de l'inflation. Lors de sa dernière réunion de l'année, la BCE a décidé de mettre un terme à son programme d'achat d'actifs (APP) mais prévoit de maintenir une politique monétaire accommodante en procédant aux réinvestissements des titres à échéance et en poursuivant sa politique de taux bas. L'année politique a été chahutée par l'arrivée au pouvoir d'une coalition inédite en Italie, l'effritement de la coalition en Allemagne et les mouvements sociaux en France à partir de novembre.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Environnement économique (suite)

Au **Royaume-Uni**, la modération de l'activité s'est poursuivie en 2018 avec notamment un recul de l'investissement des entreprises sur les trois premiers trimestres. De son côté, la Banque d'Angleterre a procédé à une seule hausse de son taux directeur à 0,75% jugeant de progrès suffisants sur le marché du travail. Concernant le Brexit, les négociations ont pris du retard et l'approbation par le Parlement de l'accord de sortie signé entre Theresa May et l'UE demeure une incertitude majeure.

Au **Japon**, la croissance du PIB s'est affaiblie tout au long de l'année avec une contraction de l'activité au 3ème trimestre exacerbée par des événements climatiques. La dynamique industrielle s'est néanmoins tassée et les entreprises japonaises font désormais preuve d'un plus faible degré d'optimisme. L'inflation est restée très modeste, malgré des progrès du côté des salaires, à un taux annuel légèrement supérieur à 1% tandis que la politique monétaire de la Banque du Japon a été légèrement ajustée mais reste très accommodante.

En **Chine**, le ralentissement économique s'est amplifié en fin d'année comme l'illustre le freinage de la production industrielle et de l'investissement. Face à ces développements, les autorités chinoises ont activé les leviers monétaire et budgétaire pour soutenir l'activité. Les risques financiers liés à l'endettement des agents économique demeurent le principal sujet d'inquiétude.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

▪ MARCHÉS FINANCIERS

Sur l'année 2018, les rendements évoluent de manière différenciée entre les Etats-Unis et l'Europe avec une hausse des rendements outre-Atlantique et une baisse des taux en Europe, à l'exception de l'Italie et du Royaume-Uni.

Aux Etats-Unis, les rendements américains progressent jusqu'en novembre tirés par le dynamisme de l'activité et le resserrement monétaire de la Fed. Le taux à 10 ans américain augmente ainsi de 83 pb pour atteindre 3,24% le 8 novembre. En revanche, sur la fin d'année, la baisse du pétrole et la montée des risques liés aux tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis d'une part et les tensions politiques en Europe d'autres parts entraînent une baisse sensible des rendements. Le taux à 10 ans américain rechute fortement et finit l'année à 2,68% soit 55 pb en dessous de son point haut (et en hausse de seulement 28 pb sur l'année).

Sur la partie courte de la courbe, la dynamique est identique. La hausse des rendements impulsée par le relèvement de 100 pb de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux en 2018 (à 2,25%-2,50%) est limitée par les incertitudes pesant sur la croissance mondiale. Au final, sur l'année, le taux à 2 ans progresse de 60 pb à 2,49% après avoir touché 2,97% en novembre.

En Zone Euro, l'Italie a été le centre d'attention des investisseurs. L'arrivée au pouvoir du Mouvement 5 Etoiles et de la Ligue du Nord et des négociations budgétaires compliquées se sont traduites par une hausse des rendements italiens et une volatilité forte. Le taux à 10 ans clôture l'année en hausse de 73 pb à 2,74%, avec un point haut touché à 3,69%. Le taux à 2 ans progresse également de 73 pb sur la période, à 0,47%.

Dans les autres pays de la Zone Euro, les taux sont en baisse, y compris dans les pays du sud où il n'y a pas de contagion du risque italien. L'évolution des rendements est en effet davantage influencée par la dégradation de l'environnement politique et économique. Au final, les taux à 10 ans baissent de 18 pb à 0,24% en Allemagne, 8 pb à 0,71% en France, 15 pb à 1,42% en Espagne et 22 pb à 1,72% au Portugal.

Sur la partie courte des courbes de taux souverains de la Zone Euro, à l'exception de l'Italie, les rendements évoluent peu, la BCE s'étant engagée à maintenir ses taux directeurs inchangés jusqu'à l'été 2019 à minima. Les taux à 2 ans progressent ainsi de +1 pb à -0,46% en France, +2 pb à -0,61% en Allemagne, +10 pb à -0,24% en Espagne et le taux à 2 ans baisse de 25 pb au Portugal à -0,35%.

Au Royaume-Uni, malgré le risque lié à la sortie du pays de l'Union Européenne les taux sont en hausse tirés par une inflation à 2,3% en fin d'année et une activité qui reste globalement bien orientée en 2018. Les taux progressent ainsi de 9 pb à 1,42% sur la maturité 10 ans et de 31 pb à 0,75% sur la maturité 2 ans.

Malgré le soutien du programme d'achats de la BCE, des volumes d'émissions en 2018 inférieurs à celui de 2017, des besoins de financement moindres dans les activités de fusions et acquisitions et des achats d'investisseurs toujours à la recherche de taux positif, le marché de la dette privée européenne enregistre une performance négative en 2018.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marchés Financiers (suite)

Les primes de risques ont poursuivi le mouvement entamé lors des deux derniers mois de l'année 2017 et se sont écartées progressivement tout au long de l'année 2018 de 76 pb passant ainsi d'un niveau de 97 pb fin 2017 à 172 pb fin 2018 pour l'indice iBoxx € Corporate.

A partir du mois de juin, les annonces de la BCE concernant la réduction de son programme d'achats avaient déjà été anticipées par le marché et n'ont pas entraîné de mouvements significatifs sur les primes. On note toutefois une décompression de l'écrasement des primes de risques par notation, la pentification des courbes des primes de risques et le retour d'une prime de différenciation du risque pays. Enfin, suite à la saison des résultats du troisième trimestre, plusieurs événements idiosyncratiques ont amené à des écartements de primes de risques significatifs pour certains émetteurs qui ont ensuite entraîné une contagion au reste du gisement. Ce sont notamment les émetteurs des secteurs automobiles et industriels qui sous-performent le plus tandis que les émetteurs des télécoms affichent la meilleure performance.

Les volumes d'émissions des émetteurs non financiers européens sont en baisse en 2018 à 255Mds€ contre 300Mds€ en 2017 avec une activité très forte et concentrée principalement sur le premier semestre (183Mds€) de l'année en raison de la montée de la volatilité et des incertitudes au second semestre. Les émissions nettes des remboursements s'élèvent à 136Mds€ et 90Mds€ après la prise en compte des achats de la BCE dans le cadre de son programme d'assouplissement quantitatif (90Mds€). Ce sont les émetteurs des secteurs industriels (49% des émissions) et automobiles (18%) qui ont été les plus actifs dont notamment Volkswagen qui a lui seul émis 17Mds€. Les émetteurs américains qui avaient été très présents ces dernières années ont réduit significativement leurs émissions en 2018 principalement en raison de la réforme fiscale aux Etats-Unis qui ont entraîné des rapatriements de liquidités aux Etats-Unis et une baisse des besoins d'émissions en euro.

A l'inverse, sur le marché européen des émetteurs financiers les volumes d'émissions sont en hausse en 2018 avec 151Mds€ contre 146Mds€ en 2017. L'augmentation des émissions des Pays-Bas et de la France font plus que compenser les baisses induites par la volatilité en Italie. La part de émetteurs non domiciliés en Europe a diminué significativement de 27% à 23% des émissions totales, en raison principalement d'une baisse des volumes des banques américaines.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

▪ POLITIQUE DE GESTION ET PERSPECTIVES

POLITIQUE DE GESTION

Conformément aux Perspectives Economiques et Financières, la sensibilité du portefeuille a été maintenue en-dessous de son indice de référence. Cette sous-sensibilité a évolué autour de -2 par rapport à l'indice tout au long de l'année.

L'exposition en sensibilité a été gérée activement, notamment au travers de futures. Des positions tactiques ont été mises en place faisant évoluer l'écart de sensibilité à l'indice entre -1,50 et -2,45 points de sensibilité.

Au total, la sensibilité du fonds a toutefois légèrement baissé sur un an. Elle est passée de 3,50 à fin 2017 à 3,44 à fin 2018.

L'exposition en dettes privées a sur l'année été revue à la baisse. Elle est passée de 44% à 34% à fin 2018. En effet la fin des achats d'actifs par la BCE nous a incité à la prudence. Nous avons privilégié les souverains par rapports aux émetteurs privés en 2018 tout en restant dynamique sur le crédit.

Nous avons ainsi participé aux primaires Société générale, BMW et BFCM. Nous avons vendu des titres crédit courts avec des rendements qui devenaient négatifs pour des titres crédits plus longs à rendements positifs.

Les investissements en titres crédit nous ont permis d'améliorer le rendement du portefeuille sans prendre pour autant une exposition importante en sensibilité dans un marché où les rendements du marché du crédit s'orientaient à la hausse.

Par prudence nous avons décidé de nous alléger sur les financières en vendant la LT2 BPCE 07/26. Dans la même logique nous avons vendu notre ligne d'IPSEN 2023.

Sur les dettes souveraines nous avons privilégié les dettes des pays cœurs mais l'exposition pays a été gérée de manière active.

En début d'année nous sommes restés prudent avant les élections italiennes. Nous avons vendu de la dette d'Etat italienne pour de la dette espagnole et Belge.

A l'issue des élections italiennes nous avons allégé notre exposition en dettes périphériques en vendant de l'Italie 2021 pour nous reporter sur de la dette belge 2028 en augmentant la sensibilité du portefeuille.

Par la suite, nous nous sommes positionnés sur des titres monétaires italiens dont les rendements s'étaient fortement dépréciés après les élections. Nous avons acheté ainsi une ligne de BOTS 11/18 à 0,21% de taux. Les titres monétaires italiens offraient selon nous un rapport rendement / risque particulièrement attractif.

En fin d'année, avec les perspectives d'entrée dans les indices de catégorie investissement nous avons acheté de la dette portugaise à 10 ans sur des niveaux de 2,01% pour prendre nos profits sur 1,80%.

Nous avons décidé d'investir sur de la dette indexée sur l'inflation OATei 2024 vs OAT 2023 sur des niveaux de points morts attractifs en plus de perspectives de portages intéressants.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Politique de gestion et Perspectives (*suite*)

PERSPECTIVES

En 2019, l'évolution des marchés financiers restera conditionnée par le degré de résilience des économies à l'action de la FED et de la BCE en matière de réduction progressive de leur bilan et de leur rythme de remontée de leur taux d'intérêt. Les pays émergents pourraient souffrir particulièrement de cette raréfaction des liquidités en dollar. Une attention particulière sera toujours portée à l'endettement des agents. En effet le levier financier des entreprises s'inscrit à haut niveau aux Etats-Unis alors que la relance engagée par Donald Trump renforce les déficits publics. En Europe, les difficultés politiques en France, Italie et même au Royaume-Uni participent à d'éventuels besoins complémentaires de financements. La question du surendettement chinois s'inscrit au premier plan dans le contexte pas encore apaisé des relations commerciales avec les Etats-Unis. Sur les marchés actions, la sélectivité reste essentielle. Nos préférences vont vers les sociétés qui ont les capacités de s'adapter à un environnement en pleine mutation.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

▪ PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

PERFORMANCES

En 2018, la performance de COVEA OBLIGATIONS a été de -1,24% pour la part C, de -1,25% pour la part D.

La performance de son indice de référence, FTSE MTS (ex-EuroMTS) 5-7 ans 16h00 coupons nets réinvestis, a été de 0,14%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille a eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Au 31 décembre 2018 l'exposition atteinte au travers de l'investissement en contrats futures BUND se monte à 7 359 300 euros.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Mouvements ("Devise de comptabilité")

Titres	Acquisitions	Cessions
COVEA SECURITE G	12 305 937,00	10 415 449,00
FRTR 0 1/4 07/25/24	7 945 333,50	3 683 958,62
FRTR 2 1/4 05/25/24	4 189 699,06	4 178 069,90
ITALIE 4.50% 01/03/26	0,00	8 235 499,99
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	2 872 031,73	2 892 481,70
FRANCE 0.5% 25-05-25	4 361 482,59	0,00
ESPAGNE 4.8%08-24	4 249 757,59	0,00
FRANCE 1.75% 25/05/2023	2 083 069,01	2 083 329,70
SPGB 4.4% 10/31/23	3 674 254,93	0,00
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-02-27	2 812 140,92	0,00

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

▪ INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXECUTION ET LA POLITIQUE EXECUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr (Section « Espace Médias/Publications/Nos Politiques »).

Conformément à ses Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur au moment de la clôture, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr (Section « Espace Médias/Publications/Nos Rapports »).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Conformément à l'article 321-132 du règlement général de l'AMF, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans la limite des contraintes légales. Ce droit de vote est exercé dans l'intérêt des porteurs d'actions et de parts d'OPCVM conformément à la politique de vote définie par Covéa Finance et disponible sur le site de Covéa Finance : www.covea-finance.fr.

CRITÈRES ESG

Conformément à l'article 173 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique, Covéa Finance met en œuvre une démarche générale afin de prendre en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement en suivant un calendrier de déploiement adapté et progressif. L'ensemble des informations sur les critères ESG sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse : <http://www.covea-finance.fr>.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Informations réglementaires (suite)

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2018, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (168 personnes au 31/12/2018) s'est élevé à 11 693 350,87 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 10 088 701,66 euros soit 86,3% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 1 604 649,21 euros, soit 13,8% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totale. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2018, 93 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 5 463 178,51 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2018.

Les rémunérations sont subordonnées à la validation de la Commission de Rémunération.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou carried interest) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 € traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**Informations réglementaires (suite)**

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION▪ **FRAIS et FISCALITE****COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON**

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Décomposition du coupon				
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	18 837,68	EUR	1,04	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	18 837,68	EUR	1,04	EUR

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)

Néant.

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

COVEA OBLIGATIONS

Société d'Investissement à Capital Variable

8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2018

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Paris La Défense, le 5 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COVEA OBLIGATIONS

Société d'Investissement à Capital Variable

8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COVEA OBLIGATIONS constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 5 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Olivier GALIENNE

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 mars 2019 ou du 10 avril 2019 sur seconde convocation le cas échéant

▪ PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS

En matière extraordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de mettre en conformité les statuts de la société avec les dispositions de l'instruction AMF n°2011-19 dans sa dernière version en date du 26 avril 2018, et en conséquence adopte article par article et dans ensemble les statuts tels que présentés.

Ces modifications seront effectives à compter de ce jour.

En matière ordinaire

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 2 180 892,23 euros. Après intégration du report à nouveau de l'exercice précédent et des régularisations, le bénéfice distribuable s'élève à 2 173 790,06 euros.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions du prospectus, décide de l'affecter comme suit :

- actions C : 2 155 035,34 euros à la réserve de capitalisation ;
- actions D : 18 864,48 euros, dont 18 837,68 euros distribués en dividendes (soit 1,04 euro par action) et 26,80 euros affectés au report à nouveau.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 15 avril 2019.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été de :

- 2017 : 1,21 euros (actions D) ;
- 2016 : 1,20 euros (actions D) ;
- 2015 : 1,40 euros (actions D).

L'Assemblée Générale constate que les plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élèvent à -1 002 915,95 euros et décide, conformément aux dispositions du prospectus, de les affecter comme suit :

- actions C : -994 347,67 euros à la réserve de capitalisation ;
- actions D : -8 568,28 euros à la réserve de capitalisation.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce et sur le gouvernement d'entreprise, approuve les termes desdits rapports.

**RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 mars 2019
ou du 10 avril 2019 sur seconde convocation le cas échéant
(suite)**

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.

INFORMATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

▪ LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS

HELENE DYE

	Société	Mandat
	COVÉA Euro Souverain (SICAV)	Président Directeur général
	COVÉA Moyen Terme (SICAV)	Président Directeur général
	COVÉA Oblig Inter (SICAV)	Président Directeur général
	COVÉA Obligations (SICAV)	Président Directeur général
	COVÉA Sécurité (SICAV)	Président Directeur général

ARNAUD BROSSARD

	Société	Mandat	En qualité de représentant permanent
	COVÉA Actions Amérique (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Actions France (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Actions Japon (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Actions Monde (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Euro Souverain (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Moyen Terme (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Multi Europe (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Oblig Inter (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Obligations (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Perspectives Entreprises (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA SELECTIF (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
	COVÉA Sécurité (SICAV)	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA

SOPHIE LANDAIS

	Société	Mandat	En qualité de représentant permanent
	COVÉA Actions Amérique (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Actions France (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Actions Japon (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Actions Monde (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Euro Souverain (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Moyen Terme (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Multi Europe (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Oblig Inter (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Obligations (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Perspectives Entreprises (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA SELECTIF (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES
	COVÉA Sécurité (SICAV)	Administrateur	GMF ASSURANCES

CATHERINE LOUIS MORICE

	Société	Mandat	En qualité de représentant permanent
	ASSURLAND.COM (SA)	Administrateur	COVÉA COOPÉRATIONS
	AGIR SERVICES	Gérant	
	COVEA M.A.B.	Président	
	GESTION D'ENCOURS DE CREDITS IMMOBILIERS (GECI) (SASU)	Président	
	IENA INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS SAS (SAS)	Président	
	MMA PARTICIPATIONS (SAS)	Président	
	PRI-TER IMMOBILIER (SA)	Président Directeur général	MIDEPP
	SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DU PARC DE ROISSY (SAPR) (SA)	Président Directeur général	

INFORMATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

(suite)

CATHERINE LOUIS MORICE (suite)

	Société	Mandat	En qualité de représentant permanent
	COVÉA Actions Amérique (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Actions France (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Actions Japon (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Actions Monde (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Euro Souverain (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Moyen Terme (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Multi Europe (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Oblig Inter (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Obligations (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Perspectives Entreprises (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA SELECTIF (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	COVÉA Sécurité (SICAV)	Administrateur	MMA IARD
	PRIFINANCE (SNC)	Gérant non associé	MMA VIE ASSURANCES MUTUELLES
	SCI EULIN (SCI)	Gérant	PRI-TER IMMOBILIER
	SEMINBAIL (SC)	Gérant	PRI-TER IMMOBILIER
	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'EPONE (SNC)	Gérant associé	PRI-TER IMMOBILIER

Conventions visées à l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le conseil d'administration a opté pour l'unicité des fonctions de président directeur général.

COMPTES DE L'EXERCICE

▪ BILAN ACTIF au 31/12/2018 (EUR)

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	123 885 997,20	126 774 098,93
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	116 577 751,58	122 280 683,78
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	116 577 751,58	122 280 683,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	1 199 545,17	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 199 545,17	
Titres de créances négociables	1 199 545,17	
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	6 079 950,45	4 394 985,15
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 079 950,45	4 394 985,15
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	28 750,00	98 430,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	28 750,00	98 430,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	110 206,88	124 646,24
Opérations de change à terme de devises		
Autres	110 206,88	124 646,24
Comptes financiers	292 123,76	212 211,10
Liquidités	292 123,76	212 211,10
Total de l'actif	124 288 327,84	127 110 956,27

▪ **BILAN PASSIF au 31/12/2018 (EUR)**

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	122 726 518,95	124 771 344,80
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	109,76	122,52
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 002 915,95	-366 164,58
Résultat de l'exercice (a, b)	2 173 790,06	2 516 892,20
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	123 897 502,82	126 922 194,94
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	28 750,00	98 430,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	28 750,00	98 430,00
Autres opérations		
Dettes	362 075,02	90 331,33
Opérations de change à terme de devises		
Autres	362 075,02	90 331,33
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
Total du passif	124 288 327,84	127 110 956,27

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

▪ **HORS BILAN au 31/12/2018 (EUR)**

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN 0318		8 245 680,00
XEUR FGBL BUN 0319	7 359 300,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

▪ **COMPTE DE RÉSULTAT au 31/12/2018 (EUR)**

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 996 686,54	3 422 687,26
Produits sur titres de créances	1 304,89	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	2 997 991,43	3 422 687,26
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 583,76	949,91
Autres charges financières		
Total (2)	2 583,76	949,91
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	2 995 407,67	3 421 737,35
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	814 515,44	838 330,44
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 180 892,23	2 583 406,91
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-7 102,17	-66 514,71
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 173 790,06	2 516 892,20

▪ ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n°2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

▪ ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

Titres de créances négociables :

i. Les bons du trésor et valeurs assimilées (BTF, T-bill, Letras, BOTS etc...) ainsi que les titres négociables à moyen terme et valeurs assimilées dont l'échéance est supérieure à un an sont évalués selon un prix de marché sur la base de cours contribués.

ii. Les titres négociables à court terme et valeurs assimilées (ECP, NEU CP etc...) dont l'échéance est inférieure à un an sont évalués quotidiennement selon les modalités suivantes :

1. Pour les titres acquis jusqu'au 30/11/2018 :

- Si la date de maturité est inférieure au 21/01/2019 inclus : ils sont évalués de façon linéaire ;
- Si la date de maturité est supérieure au 21/01/2019 : ils sont évalués via un spread et une courbe de taux composite représentative de l'univers d'investissement à compter du 03/12/2018.

2. Pour les titres acquis à partir du 03/12/2018 et quelle que soit la date de maturité : ils sont évalués via un spread et une courbe de taux composite représentative de l'univers d'investissement.

• Parts et actions d'OPC : Les actions de SICAV et parts de Fonds Communs de Placement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instrument financiers à terme :

Instrument financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instrument financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

▪ ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,65% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Actions C	Actions D
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation

▪ **ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET au 31/12/2018 (EUR)**

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	126 922 194,94	130 698 577,72
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 001 132,55	3 245 005,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 449 330,38	-7 313 052,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	290 616,01	740 413,82
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 070 761,31	-1 055 402,53
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	245 490,00	57 060,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-470 630,00	-128 500,00
Frais de transactions	-707,58	-270,71
Différences de change		-330,64
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 601 913,39	-1 979 726,30
Différence d'estimation exercice N	-1 951 636,16	650 277,23
Différence d'estimation exercice N-1	-650 277,23	-2 630 003,53
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-127 180,00	98 430,00
Différence d'estimation exercice N	-28 750,00	98 430,00
Différence d'estimation exercice N-1	-98 430,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-22 300,25	-23 416,84
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 180 892,23	2 583 406,91
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	123 897 502,82	126 922 194,94

▪ **COMPLÉMENTS D'INFORMATION**

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	4 186 829,48	3,38
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	112 390 922,10	90,71
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	116 577 751,58	94,09
Titres de créances		
Bons du Trésor	1 199 545,17	0,97
TOTAL Titres de créances	1 199 545,17	0,97
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Taux	7 359 300,00	5,94
TOTAL Opérations de couverture	7 359 300,00	5,94
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations		

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	112 390 922,10	90,71					4 186 829,48	3,38
Titres de créances	1 199 545,17	0,97						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							292 123,76	0,24
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture	7 359 300,00	5,94						
Autres opérations								

▪ **COMPLÉMENTS D'INFORMATION (suite)**

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%] 3 mois - 1 an]	%] 1 - 3 ans]	%] 3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			1 014 246,99	0,82	37 256 843,07	30,07	41 882 670,31	33,80	36 423 991,21	29,40
Titres de créances			1 199 545,17	0,97						
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	292 123,76	0,24								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture									7 359 300,00	5,94
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Montant		%		Montant		%		Autres devises	
Actif										
Dépôts										
Actions et valeurs assimilées										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
OPC										
Opérations temporaires sur titres										
Créances										
Comptes financiers										
Passif										
Opérations de cession sur instruments financiers										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

▪ **COMPLÉMENTS D'INFORMATION (suite)**
CRÉANCES ET DETTES - VENTILATION PAR NATURE

31/12/2018

Créances	
Dépôts de garantie en espèces	110 206,88
Total des créances	110 206,88
Dettes	
Rachats à payer	293 619,00
Frais de gestion	68 456,02
Total des dettes	362 075,02

CAPITAUX PROPRES**Nombre de titres émis ou rachetés**

	En actions	En montant
COVEA OBLIGATIONS C		
Actions souscrites durant l'exercice	32 668,3969	3 999 974,85
Actions rachetées durant l'exercice	-44 181,5851	-5 425 246,34
Solde net des souscriptions/rachats	-11 513,1882	-1 425 271,49
COVEA OBLIGATIONS D		
Actions souscrites durant l'exercice	19,6664	1 157,70
Actions rachetées durant l'exercice	-410,4697	-24 084,04
Solde net des souscriptions/rachats	-390,8033	-22 926,34

Commissions de souscription et/ou rachat

En montant

COVEA OBLIGATIONS C	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
COVEA OBLIGATIONS D	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

▪ **COMPLÉMENTS D'INFORMATION (suite)**
FRAIS DE GESTION

31/12/2018

COVEA OBLIGATIONS C

Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	807 428,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

COVEA OBLIGATIONS D

Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 086,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**Garanties reçues par l'OPC :**

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

AUTRES INFORMATIONS**Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

31/12/2018

Titres pris en pension livrée**Titres empruntés****Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garanties**

31/12/2018

Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine**Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan**

▪ **COMPLÉMENTS D'INFORMATION (suite)**
Instrument financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2018
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			6 079 950,45
	FR0011070762	COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I	3 412 230,45
	FR0000931412	COVEA SECURITE G	2 667 720,00
Instrument financiers à terme			

TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES
Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	109,76	122,52
Résultat	2 173 790,06	2 516 892,20
Total	2 173 899,82	2 517 014,72

COVEA OBLIGATIONS C

Affectation

Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 155 035,34	2 494 512,82
Total	2 155 035,34	2 494 512,82

31/12/2018 29/12/2017

COVEA OBLIGATIONS D

Affectation

Distribution	18 837,68	22 389,79
Report à nouveau de l'exercice	26,80	112,11
Capitalisation		
Total	18 864,48	22 501,90

Informations relatives aux actions ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions	18 113,1563	18 503,9596
Distribution unitaire	1,04	1,21

Crédits d'impôt

Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat

▪ COMPLÉMENTS D'INFORMATION (suite)

TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Total		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 002 915,95	-366 164,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-1 002 915,95	-366 164,58

	31/12/2018	29/12/2017
COVEA OBLIGATIONS C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-994 347,67	-362 829,87
Total	-994 347,67	-362 829,87

	31/12/2018	29/12/2017
COVEA OBLIGATIONS D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-8 568,28	-3 334,71
Total	-8 568,28	-3 334,71

▪ **COMPLÉMENTS D'INFORMATION (suite)**

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
Actif net Global en EUR	140 160 673,81	133 205 640,11	130 698 577,72	126 922 194,94	123 897 502,82
COVEA OBLIGATIONS C					
Actif net en EUR	138 472 813,10	131 844 345,03	129 465 925,85	125 804 908,98	122 838 998,50
Nombre de titres	1 147 935,5671	1 088 280,3387	1 049 144,2248	1 017 056,9527	1 005 543,7645
Valeur liquidative unitaire en EUR	120,62	121,14	123,40	123,69	122,16
Capitalisation unitaire sur plus et moins- valeurs nettes en EUR	1,30	2,31	0,72	-0,35	-0,98
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	2,67	2,71	2,38	2,45	2,14
COVEA OBLIGATIONS D					
Actif net en EUR	1 687 860,71	1 361 295,08	1 232 651,87	1 117 285,96	1 058 504,32
Nombre de titres	26 869,0075	22 063,6894	20 061,6741	18 503,9596	18 113,1563
Valeur liquidative unitaire en EUR	62,81	61,69	61,44	60,38	58,43
Capitalisation unitaire sur plus et moins- valeurs nettes en EUR	0,69	1,19	0,36	-0,18	-0,47
Distribution unitaire en EUR sur résultat	1,41	1,40	1,20	1,21	1,04
Crédit d'impôt unitaire en EUR					*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

▪ COMPLÉMENTS D'INFORMATION (suite)
INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 1.0% 15-08-24	EUR	1 400 000	1 502 414,22	1,21
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-02-27	EUR	4 900 000	4 988 618,85	4,03
GERMANY 1.0% 15-08-25	EUR	3 300 000	3 557 640,95	2,87
TOTAL ALLEMAGNE			10 048 674,02	8,11
BELGIQUE				
ANHEUSER-BUSH INBEV SA 4% 11-21	EUR	2 500 000	2 785 454,11	2,25
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-28	EUR	2 500 000	2 517 834,93	2,03
TOTAL BELGIQUE			5 303 289,04	4,28
ESPAGNE				
BBVA 1.0% 20-01-21	EUR	800 000	821 403,40	0,66
ESPAGNE 4.8%08-24	EUR	4 350 000	5 483 991,97	4,43
ESPAGNE 4.85%10-311020	EUR	2 300 000	2 534 379,45	2,05
ESPAGNE 5.5%11-300421	EUR	4 500 000	5 263 784,38	4,25
ESPAGNE 5.85% 31/01/2022	EUR	2 500 000	3 088 655,82	2,49
SPGB 4.4% 10/31/23	EUR	3 000 000	3 595 365,21	2,90
TOTAL ESPAGNE			20 787 580,23	16,78
ETAT-UNIS AMERIQUE				
WAMU BANK 4.5% 17/01/17 - EN DEFAULT	EUR	7 000 000	0,00	0,00
TOTAL ETAT-UNIS AMERIQUE			0,00	0,00
FRANCE				
AGFRNC 0 1/2 10/25/22	EUR	3 000 000	3 054 416,71	2,47
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.5% 16-11-22	EUR	1 600 000	1 597 324,05	1,29
BIOMERIEUX 2.875% 14/10/20	EUR	2 000 000	2 108 180,27	1,70
CAPGEMINI 2.5% 01-07-2023	EUR	1 800 000	1 949 525,51	1,57
CIE FIN 0.375% 07-02-25 EMTN	EUR	1 000 000	968 220,41	0,78
DANONE 3.60% 23/11/20 EMTN	EUR	2 000 000	2 142 807,67	1,73
ENGIE 0.5% 13-03-22 EMTN	EUR	1 000 000	1 015 904,79	0,82
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-11-28	EUR	250 000	251 272,84	0,20
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	4 300 000	4 391 868,62	3,53
FRFP 3 1/4 01/22/24	EUR	900 000	995 416,40	0,80
FRTR 0 1/4 07/25/24	EUR	3 700 000	4 186 829,48	3,38
GROUPE DANONE 0.167% 03-11-20	EUR	700 000	701 896,37	0,57
HOPF 2.25% 19/03/2021	EUR	1 000 000	1 067 666,71	0,86
PERNOD RICARD 1.875% 28-09-23	EUR	1 500 000	1 593 469,32	1,29
S 1.125% 10-03-22 EMTN	EUR	2 000 000	2 081 111,51	1,68
SG 0.25% 18-01-22 EMTN	EUR	1 900 000	1 892 842,47	1,53
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 22-10-28	EUR	1 000 000	1 021 100,00	0,82
ST GOBAIN 3.625% 15/06/2021	EUR	1 500 000	1 651 442,47	1,33
TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL 2.125% 11/21	EUR	2 500 000	2 654 024,66	2,14
VIEFP 0.314 10/04/23	EUR	800 000	786 850,28	0,64
VINCI 3.375% 30/03/2020	EUR	2 000 000	2 138 455,89	1,73
TOTAL FRANCE			38 250 626,43	30,86
ITALIE				
ITALIE 1.35% 15-04-22	EUR	4 500 000	4 530 136,65	3,66
ITALIE 2.5% 01-12-24	EUR	3 000 000	3 085 189,45	2,49
ITALIE 3.75%10-010321	EUR	3 000 000	3 234 915,91	2,61
ITALIE 4.50% 01/03/26	EUR	3 000 000	3 473 593,09	2,80

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE 4.75% 01/09/2021	EUR	4 000 000	4 456 602,87	3,60
ITALIE 4.75% 08/23	EUR	2 500 000	2 889 841,98	2,33
ITALIE 5.5% 01/09/2022	EUR	5 900 000	6 875 504,70	5,55
UNICREDIT SPA 1.5% 19-06-19	EUR	1 000 000	1 014 246,99	0,82
TOTAL ITALIE			29 560 031,64	23,86
LUXEMBOURG				
MICH FINA SA 1.125% 28-05-22	EUR	1 500 000	1 548 661,23	1,25
TOTAL LUXEMBOURG			1 548 661,23	1,25
PAYS-BAS				
ABNAV 2 1/8 11/26/20	EUR	1 000 000	1 041 892,33	0,84
BMW FIN 0.25% 14-01-22 EMTN	EUR	500 000	497 181,23	0,40
DT 0 1/4 04/19/21	EUR	1 800 000	1 809 511,15	1,46
DT 0 3/8 10/30/21	EUR	1 200 000	1 206 573,37	0,97
HEINEK 1.25% 10-09-21 EMTN	EUR	500 000	514 669,18	0,42
LINDE FINANCE BV 0.25% 18-01-22	EUR	2 042 000	2 057 350,25	1,65
RABOBANK 4.125% 11-21	EUR	1 000 000	1 123 182,88	0,91
UNILEV 1.0% 03-06-23 EMTN	EUR	800 000	824 434,41	0,67
UNILEVER NV 0.375% 14-02-23	EUR	1 995 000	2 004 094,19	1,62
TOTAL PAYS-BAS			11 078 888,99	8,94
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			116 577 751,58	94,08
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			116 577 751,58	94,08
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ITALIE				
ITALY BUONI TES BOT ZCP 310519	EUR	1 200 000	1 199 545,17	0,97
TOTAL ITALIE			1 199 545,17	0,97
TOTAL Titres de créances ng. sur mar. régl. ou ass			1 199 545,17	0,97
TOTAL Titres de créances			1 199 545,17	0,97
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays France				
FRANCE				
COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I	EUR	155	3 412 230,45	2,76
COVEA SECURITE G	EUR	12 000	2 667 720,00	2,15
TOTAL FRANCE			6 079 950,45	4,91
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 079 950,45	4,91
TOTAL Organismes de placement collectif			6 079 950,45	4,91
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
XEUR FGBL BUN 0319	EUR	-45	-28 750,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-28 750,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			-28 750,00	-0,02
TOTAL Instruments financiers à terme			-28 750,00	-0,02

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	28 750	28 750,00	0,02
TOTAL Appel de marge			28 750,00	0,02
Créances			110 206,88	0,09
Dettes			-362 075,02	-0,29
Comptes financiers			292 123,76	0,24
Actif net			123 897 502,82	100,00